



**RAPPORT MORAL DE M. DE MOUSTIER – PRÉSIDENT DE L’AHS-FC
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 19 JUIN 2012**

« Il est de tradition que le Président d'une Association propose son rapport moral lors de l'Assemblée Générale afin de communiquer sur la vie de l'Association qu'il préside.

Je ne faillirai pas à cette tradition.

Je veux d'abord témoigner à l'ensemble des administrateurs mes sincères remerciements pour leurs conseils très éclairés et leur immense sagesse.

Nos débats, nos interrogations ont pour sens de définir les stratégies et les ressources pour faire vivre toutes les activités qui nous ont été confiées par les pouvoirs publics et les collectivités territoriales : activités d'accompagnement, d'hébergement, de soins et de prise de soin de personnes en souffrance physique et psychique, en difficulté affective, familiale ou sociale, dans un contexte économique où la précarité engendre le plus souvent des replis sur soi et desangoisses quant à un avenir incertain.

Quatre dossiers majeurs ont marqué l'année 2011 :

- *Le premier a été la mise en œuvre et le travail accompli par les services de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil général du Doubs et de l'Association pour établir conjointement deux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (ou plus communément appelés CPOM), sur la finalisation desquels je reviendrai ultérieurement.*
- *Le deuxième, c'est celui du lien entre l'Association et le Conseil général de Haute-Saône pour assurer le redressement et la pérennité du centre éducatif. Cet établissement historique a besoin de trouver de la cohésion de la part de l'ensemble des décideurs pour occuper la place qui est la sienne dans le dispositif régional de la Protection de l'Enfance : accompagner dans des démarches de formation et d'insertion professionnelle des adolescents exclus des dispositifs de droit commun. Aujourd'hui, grâce à Franck Storti nouvellement nommé directeur, le redressement qualitatif est en ordre de marche. Reste à traiter la question des déficits pour lesquels, la tarification par prix de journée doit, en fonction des engagements réciproques plusieurs fois renouvelés, trouver très rapidement les modalités de l'accord qui permettra la pérennité de l'établissement et la sécurisation des ressources financières de l'Association.*

Le président du Conseil Général de Haute-Saône, M. Krattinger, s'est investi personnellement sur ce dossier. Il a diligenté un audit auquel l'association a répondu point par point. Nul doute que M. Krattinger a la volonté avec nous-mêmes de trouver une solution positive pour l'ensemble des parties afin que l'association et le centre éducatif trouvent toute leur place dans le département de Haute-Saône.
- *Le troisième dossier est celui de la construction de la Maison d'Accueil Spécialisée à Franois. Depuis la pose symbolique du premier arbre, que de chemin parcouru pour finaliser dans les mois qui viennent ce Projet :*
 - *Projet architectural valorisant le confort, le respect de l'intimité des personnes résidentes, les espaces de vie et de convivialité.*
 - *Projet d'installation et d'appropriation par les résidents, leurs familles et les salariés qui vont devoir quitter Cubrial, petit village du Doubs pour l'agglomération urbaine de Besançon : ce travail et cette attention particulière portée au quotidien par Madame Sestier, directrice de la M.A.S. de Cubrial et*

de la M.A.S. « Guy de Moustier » de Villersexel permet la réassurance nécessaire pour la réussite de ce transfert. Qu'elle en soit remerciée.

- *Projet de coopération avec le Centre Hospitalier Universitaire et la faculté de médecine afin de concrétiser un partenariat indispensable entre les compétences sanitaires et médico-sociales. Qui d'autres que le Dr Fergane et le Professeur Menget, tous deux administrateurs, pouvaient avec la Direction Générale créer ces liens ?*

- *Le quatrième a concerné l'engagement de partenariat avec l'Education Nationale pour les cinq établissements d'enfants avec la mise à disposition de 13 postes d'enseignants et l'accompagnement à la réalisation des classes extérieures sur Besançon et Montbéliard ainsi que sur la préparation de celle de Quingey pour l'IME de Montfort. Les conventions constitutives de ce partenariat sont validées. A la demande du recteur d'académie, un prochain évènement marquera la signature symbolique de ces conventions.*

La Vie de l'Association est aussi faite de rencontres qui permettent des échanges d'expériences et de compétences :

Ainsi, avec l'Association de Sauvegarde du Doubs, nous avons convenu d'animer conjointement la plate forme d'accueil et d'orientation des réfugiés et demandeurs d'asile

Avec l'Association ALTAU, présidée par M. Jean-Pierre Michel (sénateur-maire d'Héricourt) pour assurer une complémentarité sur l'aire urbaine de Belfort Montbéliard pour l'animation des Centres de Soins en Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) et des Centres d'accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD).

Avec l'Association de VAUCLUSE (présidée par M. Robert Jeambrun) et à la demande de l'Agence Régionale de Santé, une conversation est engagée pour réfléchir sur des complémentarités d'établissements et la création d'un SESSAD¹ départemental dans le Doubs dont la coordination pourrait être confiée à Bernard Triponey.

Avec l'ADAPEI de Besançon pour créer une dynamique entre les cuisines centrales : l'ESAT² du « Château d'Uzel » et l'Entreprise Adaptée la « Cuisine » de Villersexel, dynamique de solidarité entre associations pour garantir l'emploi des Personnes Handicapées qui y sont embauchées et mutualiser les questions d'organisations, de gestion, d'achats et de démarches commerciales afin de présenter une véritable alternative en matière de restauration aux grands ténors du secteur marchand par des entreprises de l'économie sociale.

Avec le Don du Souffle, association présidée par M. le Dr Bernard Fergane, en vue de créer des synergies.

La Vie de l'Association ce sont des rencontres institutionnelles :

Avec le Préfet du Doubs et celui de la Haute-Saône pour échanger sur les problématiques de l'accueil des demandeurs d'asile, sur les questions de la justice des mineurs et plus largement sur les questions de la Protection de l'Enfance.

Avec les Elus des départements pour entendre les besoins de prise en charge et d'accompagnement pour les jeunes, pour les adultes handicapés en Foyers de Vie

Avec l'Agence Régionale de Santé, pour participer dans le cadre de notre représentation : à la Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie, à la commission médico sociale, à la conférence de Territoire.

1 Service d'Education Spéciale Et De Soins A Domicile

2 Etablissement et Service d'Aide par le Travail

La Vie de l'Association c'est notre implication :

A l'Agence Régionale du Travail Social, pour travailler sur l'adaptation des formations, sur les parcours professionnels...

A l'Institut Régional du Vieillessement, pour anticiper et répondre au problème du vieillissement des personnes handicapées dans nos structures...

Au Centre d'Action Médico Sociale Précoce, en présidant son Conseil d'Administration. Les CAMSP reçoivent des enfants de la naissance à 6 ans, présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées.

Au Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH). Le Conseil donne un avis et formule des propositions sur les orientations de la politique du handicap dans tous les domaines de la vie sociale et sur les mesures à mettre en oeuvre au plan local.

La Vie de l'Association c'est aussi sa capacité constante d'adaptation :

Avec l'adaptation de son Projet Associatif dont la conclusion est une perspective : « L'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté est en ordre de marche pour s'inscrire avec enthousiasme et sagesse dans une nouvelle dynamique dont les assises historiques lui permettent de se projeter avec sérénité dans un avenir complexe pour relever les défis qui se présentent. Et ce, grâce au professionnalisme et à la qualité humaine de ses personnels, grâce à son patrimoine, avec une optimisation et une rationalisation des moyens mis en oeuvre. »

Avec le renouvellement de l'habilitation du siège social validant ainsi sa fonction de gestion des ressources humaines et financière et d'interface entre le Conseil d'Administration et les établissements et services.

Avec l'évolution des agréments : une extension de capacité de 3 places à l'ESAT³ et 3 places à l'IME⁴ l'Essor pour enfants autistes.

Avec l'évolution de sa structure : tout en conservant l'ensemble des identités remarquables que sont les 35 établissements et services, l'Association est une réalité animée par un Directeur Général, accompagné par un Conseil de Direction permettant une transversalité des compétences avec la mobilité choisie des salariés, avec des parcours résidentiels, avec des groupes de réflexion sur l'éthique, les questions de discrimination...

Avec sa capacité à être une référence en terme de projet en publiant des actes :

Le Dispositif des Demandeurs d'Asile reçoit le Trophée des lecteurs délivré par la revue Direction. Une exposition de photographies illustre la vie et la convivialité des résidents avec les accueillants.

L'Institut Médico Educatif l'Essor formalise un concept avec un article sur l'autisme : « Donner à voir une part de réel ». Cet article qui sera tenu à disposition après l'assemblée, est le résultat d'une démarche collective regroupant les professionnels, des parents, des organismes de formation et le Comité Régional sur l'Autisme.

Avec la création d'une instance de parole et de réflexion des parents, regroupant la totalité des Présidents de Conseils de la Vie Sociale et une représentation des directeurs afin d'entendre les problèmes des aidants, des familles et leurs demandes de droit au répit.

La Vie de l'Association :

C'est l'avenir du patrimoine, de son accessibilité, de sa sécurité et de son confort pour le bien vivre des résidents en respectant les conditions de travail des personnels !!!

3 Etablissement et Service d'Aide par le Travail

4 Institut Médico Educatif

C'est le soutien des généreux donateurs ! A ce titre, je veux exprimer toute ma gratitude au Père Philibert de Moustier récemment disparu, qui, avec tant d'autres, a permis à l'association de rassembler 32 000 € ces deux dernières années, intégrés dans le plan de financement de la M.A.S. à Franois.

C'est l'engagement d'élus locaux : merci à :

- M. Pelleteret, maire de Villersexel, absent pour des raisons de santé, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement et à M. Prèioni, maire de Franois qui ont accepté de garantir pour une part l'emprunt nécessaire à la construction de la M.A.S. en construction à Franois.

- Permettez-moi surtout d'insister sur ma reconnaissance à M. le Maire de Besançon, M. Jean-Louis Fousseret, Président de la C.A.G.B. qui s'est investi pour trouver la procédure permettant à l'Agglomération du Grand Besançon d'offrir sa participation à 90% pour ce projet d'envergure.

La Vie de l'Association,

C'est aussi et surtout la réalité du quotidien animé par les directeurs et les chefs de service, portés par l'ensemble des salariés qui permettent aux personnes fragilisées par la vie de pouvoir poursuivre leur chemin dans la dignité. Je les remercie au nom de tous les administrateurs et leur souhaite de conserver leur enthousiasme et leur dynamisme.

Je vous remercie

